

Pose de la première pierre de la Maison de l'avenir

Nanterre - Mercredi 6 mai 2026

Discours de Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Madame la Vice-présidente du Département, chère Armelle,
Madame la conseillère départementale déléguée à l'aide sociale à l'enfance, chère Alice,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Madame la Directrice,
Mesdames et Messieurs,

En présentant notre nouvelle stratégie départementale pour la protection de l'enfance, en septembre 2022, j'ai pris un engagement clair : celui d'innover pour mieux protéger les jeunes qui nous sont confiés.

C'est ce principe qui nous guide depuis le départ dans la création de la Maison de l'avenir, dont nous posons aujourd'hui la première pierre du bâtiment principal.

Mené sous l'autorité scientifique du professeur en pédopsychiatrie Marcel Rufo, qui regrette de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui, et dont je veux saluer l'engagement et le travail remarquable qu'il a conduit à nos côtés, ce projet vise à donner le meilleur cadre de vie aux jeunes accueillis par l'Aide sociale à l'enfance dans les Hauts-de-Seine.

A la fois accueil de jour et lieu d'hébergement pour 70 adolescents de 12 à 18 ans, cet établissement mettra en œuvre une approche inédite associant le soin médico-psychologique avec un accompagnement fort en matière socioéducative et scolaire, en portant une attention toute particulière aux pratiques culturelles et sportives.

Cette Maison de l'avenir, dont le nom traduit d'emblée notre ambition d'accompagner ces jeunes qui nous sont confiés sur les chemins de la réussite afin qu'ils puissent se construire et envisager leur futur avec confiance, représente pour notre collectivité un investissement de 9,2 millions d'euros.

Elle permettra de relever les grands défis auxquels les résidents, comme tous les enfants accompagnés au titre de l'Aide sociale à l'enfance, sont malheureusement davantage confrontés que les autres et sur lesquels le Département des Hauts-de-Seine a souhaité agir résolument.

Je pense d'abord à la question de la scolarisation et de la formation. Alors que les enfants confiés à l'ASE sont quatre fois plus nombreux à redoubler dès le primaire et qu'ils ont quatre fois plus de risques d'être déscolarisés à 16 ans, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour leur donner les mêmes chances de réussite que chaque enfant alloséquanais. Si cette compétence de l'éducation relève en premier ressort de l'Etat, notre collectivité veut proposer ici aux résidents un soutien scolaire quotidien, un suivi renforcé de leur scolarité avec les établissements dans lesquels ils sont inscrits et du tutorat opéré par les étudiants de l'Université de Nanterre, dans le prolongement des postes de référents et de coordinateur pour la scolarité ainsi que de la plateforme « Futurs en main » que nous avons créée pour favoriser l'orientation et l'autonomie des jeunes bientôt ou récemment majeurs.

Ce travail autour de l'éducation se prolonge également dans l'organisation régulière d'activités de loisirs, sportives et culturelles, dont nous savons combien elles sont essentielles à l'épanouissement de chacun. Ce sont là autant d'opportunités de partager des moments de joie et de cohésion, de développer leur esprit critique, de s'évader d'un quotidien parfois éprouvant, de découvrir de nouveaux horizons, des passions et, pourquoi pas, des opportunités pour leur futur professionnel.

C'est là un moyen supplémentaire de se sentir ici « comme à la maison » pour offrir des repères stables et un véritable cocon à ces jeunes qui en ont bien souvent manqué dès leur plus jeune âge. Cela se traduira également dans l'aménagement des lieux, proposant un véritable cadre de vie, chaleureux et accueillant, avec cette ambiance de maison familiale qui règnera dans les chambres, les espaces collectifs et les espaces extérieurs.

Cet environnement jouera assurément dans la capacité à proposer un accompagnement individualisé et de qualité à chaque enfant accueilli, qui correspond à sa personnalité et à ses besoins, qu'ils soient éducatifs – je le disais –, sociaux ou thérapeutiques. Je pense en particulier à la question de la santé mentale, alors que 40 % des enfants qui entrent dans un parcours d'ASE présentent des troubles psychiques. La création d'espaces thérapeutiques dédiés et la présence de personnels qualifiés sur ce sujet à la Maison de l'avenir s'inscriront résolument dans cette démarche, comme nous le proposons désormais à chaque enfant que nous accompagnons grâce aux équipes mobiles pédopsychiatriques que nous avons récemment créées en lien avec l'Agence régionale de santé.

Nous en avons la conviction : c'est par cet accompagnement individualisé et global, dans des maisons familiales, de petite taille, que nous plaçons concrètement l'enfant, et son intérêt supérieur, au cœur de notre action.

Cette conviction est désormais étayée par la réalité. Car d'ores et déjà, et sans attendre l'inauguration du bâtiment principal en travaux, il est possible de parler de la Maison de l'avenir au présent, puisqu'elle a déjà pris vie il y a plus d'un an, à quelques mètres d'ici, grâce à l'ouverture d'un pavillon de préfiguration.

18 enfants, dont 8 internes et 10 externes, bénéficient de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire, sous l'égide de notre opérateur le groupe SOS, qui réunit éducateurs spécialisés, éducateurs scolaires, animateurs socio-éducatifs, psychologues, psychiatres et personnels administratifs, que je veux saluer pour leur engagement et leur travail, tout comme je veux remercier les équipes du Département qui suivent de manière attentive ce projet innovant.

Ces premiers occupants, sélectionnés pour leur motivation et leurs potentiels, ont investi le bâtiment et en ont fait leur maison. Ils y sont à l'aise, ils y ont organisé leur routine. Ils bénéficient d'activités et de sorties grâce à la mobilisation de l'offre départementale et de notre partenariat avec les services de la Ville. Sur les dernières semaines, ils ont ainsi pu assister à un match de Nanterre 92, prendre part à un stage d'équitation, visiter notre Jardin des Métiers d'art et du design, participer à des ateliers de prévention pour leur santé. En d'autres termes : ces jeunes vivent ici, dans cette Maison de l'avenir, comme n'importe quel adolescent de leur âge, et c'est bien là toute notre ambition.

Seul le prononcé fait foi

Ces résultats prometteurs sont d'ailleurs suivis de près afin d'établir un retour d'expérience sur ce modèle innovant, en identifiant les leviers de réussite et en adaptant ce qui doit l'être pour atteindre pleinement les objectifs que nous nous sommes fixés.

Oui, Mesdames et Messieurs, le Département des Hauts-de-Seine met tout en œuvre pour que les jeunes que nous accompagnons au titre de l'Aide sociale à l'enfance, éprouvés par un début de vie particulièrement difficile, disposent des mêmes conditions de vie que les autres enfants. C'est tout cela que symbolise cette première pierre du bâtiment principal de la Maison de l'avenir que nous allons poser.



www.hauts-de-seine.fr

